



Mise à jour : Nov. 2024

BAC PRO CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES

LE METIER

Le titulaire de l'emploi est amené à réaliser les opérations de conduite d'un ou plusieurs ateliers horticoles dans des champs de production variés : fruits, petits fruits, légumes, végétaux d'ornement (fleurs et feuillages coupés, plantes en pot ou à massif, bulbes), jeunes plants (pépinières ornementales, plants fruitiers, plants maraîchers), semences, plantes à parfum, aromatiques et médicinales selon les objectifs de production (quantité, qualité, variétés...) et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il prend en compte en permanence dans les pratiques de travail la dimension de responsabilité environnementale de l'entreprise et agit dans un souci de maintien de la qualité des milieux et de maîtrise des coûts.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Vivre au rythme des saisons, multiplier, cultiver, entretenir des plantes d'intérieur et d'extérieur.
- Maîtriser la connaissance des végétaux et des savoirs faire pratiques
- Acquérir des connaissances professionnelles agricoles pour intégrer une entreprise horticole ou de maraîchage.

STATUTS POSSIBLES

- Formation initiale par alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation continue

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ALTERNANCE rythme prévisionnel :
1 à 2 semaines en centre / 1 à 2 semaines en entreprise

1850 H
théoriques
Sur 3 ans

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉ-REQUIS

- Tout apprenant intéressé par les métiers de l'horticulture, maraîchage, arboriculture
- Entrée en bac pro classe de 2nde Productions : être titulaire du Diplôme National du Brevet
- Entrée en bac pro classe de 1^{ère} : après une 2nde Productions, CAPA Productions Horticoles
Ou après une autre 2nde ou un CAP d'une autre spécialité sur dérogation
Après une 1^{ère} d'une autre spécialité sur dérogation
- Entrée en bac pro en classe de Terminale : Après une 1^{ère} de la spécialité
Après une autre 1^{ère} ou terminale sur dérogation
Après un autre bac (voir fiche parcours Spécifique)

N° de fiche RNCP : 38881 – niveau 4

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2029

Certificateur :



MODALITÉS D'ACCÈS

De février à octobre de l'année d'entrée. Sur RDV avec l'équipe pédagogique, dossier d'inscription complet et retourné.

Formation par voie de l'apprentissage : contrat d'apprentissage signé et retourné au plus tard 3 mois après la rentrée (fin août).

Réponse d'admissibilité dans un délai moyen de 15 jours.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Enseignement général :**
 - BLOC 1 :** Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel (*maths, biologie, informatique, sciences physique*)
 - BLOC 2 :** L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation (*français, histoire-géographie, EMC*)
 - BLOC 3 :** Développer son identité culturelle (*ESC, anglais*)
 - BLOC 4 :** Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales (*EPS, Projet collectif en ESC*)
- **Enseignement professionnel :**
 - BLOC 5 :** Raisonner des choix techniques dans un processus de production horticole
 - BLOC 6 :** Organiser le travail du chantier horticole
 - BLOC 7 :** Animer une équipe de travail
 - BLOC 8 :** Assurer les opérations techniques sur les végétaux
 - BLOC 9 :** Intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal
 - BLOC 10 :** Effectuer des opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage du matériel



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- ✓ Conduite d'un ou plusieurs ateliers de production horticole conformément aux modes de production choisis
- ✓ Réalisation des différentes opérations de maintenance et d'entretien courant des engins, des bâtiments, des matériels et des installations
- ✓ Réalisation des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement
- ✓ Coordination d'une équipe de travail dans un atelier de production
- ✓ Réalisation du suivi technico-économique de l'atelier de production
- ✓ Mise en œuvre des activités connexes à l'activité de production : commercialisation, promotion, valorisation, transformation, activités de service

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Formation théorique enrichie d'une immersion pratique au sein d'entreprises paysagères afin d'appréhender le savoir-faire.
- Les méthodes actives et participatives de formation professionnelle et l'individualisation des apprentissages seront recherchées comme outil de formation complétées par une formation alternant regroupements et mises en situation.
- Rencontres inter-niveaux et inter-filières pour favoriser l'explicitation et le retour sur expérience.
- Accompagnement personnalisé en entreprise et centre de formation, via le livret d'accompagnement et des visites.
- Mise à disposition numérique de tous les supports de formation

Evaluation :

- Tout au long de la formation, les apprenants sont évalués de manière formative ou sommative. Un bilan de milieu d'année est réalisé ainsi que des bacs et CCF blancs pour se préparer aux épreuves.
- Chaque candidat reçoit une convocation pour chaque épreuve :
- 50% en contrôle continu en cours de formation à la MFR (CCF) (planning donné en début de formation)
- 50% en épreuves terminales de fin de cycle dans un lycée défini par le rectorat.
- Une moyenne de 10/20 minimum pour l'ensemble des épreuves CCF et terminales est requise pour l'obtention du diplôme.

Taux de réussite à l'examen 2024 : 80 %

Taux de réussite à l'examen 2024 par voie de l'apprentissage : 75 %

BAC PRO CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES

POURSUITE D'ÉTUDES ET EMPLOIS VISÉS

- BTSA Métiers du Végétal MVAOE
- BAC PRO Aménagements Paysagers
- Certificat de Spécialisation "Conduite de Production des PPAM"
- Titre Pro Ouvrier du Génie Ecologique

Code ROME : A 1405 / A1414

- Chef de culture en exploitation maraîchère
- Conducteur de travaux horticoles
- Ouvrier agricole en maraîchage-horticulture
- Ouvrier en production pépinière
- Ouvrier horticole
- Chef de culture arboricole
- Ouvrier arboricole

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Financement et rémunération des APPRENTIS*

Financement de la formation pris en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO)

Rémunération apprentis	- de 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 - 29 ans
1ère année de formation	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année de formation	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3ème année de formation	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

*Pré-requis : le contrat peut être signé à partir de 3 mois avant et au plus tard 3 mois après le début de la formation.

Financement et rémunération en CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION*

Financement de la formation pris en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO)

Niveau de formation	- de 21 ans	21 - 25 ans	26 ans et plus
Diplôme inférieur au bac ou niveau IV	55% du SMIC	70% du SMIC	100% du SMIC
Diplôme supérieur ou égal au bac	65% du SMIC	80% du SMIC	85% du SMIC

* Pré-requis : Signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise du paysage (1 an minimum)

Financements et Rémunération STAGIAIRE DE LA FORMATION CONTINUE

Entrée en classe de Terminale et selon le statut du stagiaire à l'entrée en formation

Cout de la formation : 4200 €

Financements possibles de : France Travail, Région Nouvelle Aquitaine, OPCO, CPF, Autofinancement.

Pré-requis : niveau Bac

MODALITÉS PRATIQUES

ACCESSIBILITÉ – Formation accessible au public en situation de handicap

- Locaux accessibles aux PMR
- Suivi personnalisé handicap par la référente
- Adaptations pédagogiques et différenciation



Lieux et moyens pédagogiques

• Formation théorique : MFR de l'Entre Deux Mers – 67 rue du Gestas 33670 LA SAUVE

- Salles de cours équipées d'écrans numériques interactifs
- Plateau technique, serre automatisée, ateliers couverts, jardin école et chantiers extérieurs pour les travaux pratiques
- Salle informatique équipée pour le développement des compétences numériques



• Formation pratique : Structures professionnelles du secteur d'activité du diplôme sans limite géographique.

- Secteurs professionnels : entreprises horticoles, organismes professionnels (station de recherche, d'expérimentations...), service de productions des collectivités locales, service des espaces verts des villes, structures d'insertion

Hébergement et restauration

APPRENTISSAGE	CAP1	CAP2	2nde	1ère	Terminale	BTSA 1	BTSA 2
Restauration	325	350	400 €	425 €	500 €	475 €	500 €
Hébergement	625	675	770 €	815 €	960 €	915 €	960 €

FORMATION CONTINUE		
Hébergement	Chambre double + petit déjeuner	17€ / nuit
	Chambre seule + petit déjeuner	20€ / nuit
Restauration	6 € par repas	

Date de début de formation

Fin août 2024.

Les + de la MFR de l'Entre Deux Mers



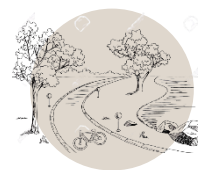
ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ



FORMATION SST et
PRAP



UN CFA A TAILLE
HUMAINE



VISITES JARDINS et
ENTREPRISES



VOYAGE D'ÉTUDES

BAC PRO CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES

Suivi de l'action

- Bilans personnels à mi-parcours
- Bilan permettant de mesurer la satisfaction et d'appropriation des participants en fin de formation
- Bilan d'insertion 6 mois après la fin de la formation
- Carnet de liaison
- Visites en entreprises

CONTACTS

Responsables de la formation :

Guillaume LEGLISE, référent filière Productions Horticoles
Guillaume.leglise@mfr.asso.fr

Stéphane PEYREDIEU, référent filière Productions Horticoles
Stéphane.peyredieu@mfr.asso.fr

Stéphane PEYREDIEU, Référent Formations Continues
stephane.peyredieu@mfr.asso.fr

Référents :

Diane KRAEMER, Référente handicap
Diane.kraemer@mfr.asso.fr

Jean-Luc BLANCAND, Référent Apprentissage
Jeanluc.blancand@mfr.asso.fr

Stéphane PEYREDIEU, Référent mobilité
Stéphane.peyredieu@mfr.asso.fr



67 Rue du Gestas 33670 LA SAUVE
Tél : 05 56 23 01 32
mfr.la-sauve-majeure@mfr.asso.fr

www.mfr-entredeuxmers.fr

